

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Au début des Français à la Guadeloupe Lettre du P. Pélican au P. Carré (18 août 1635)

Michel Camus

Numéro 52, 2e trimestre 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Camus, M. (1982). Au début des Français à la Guadeloupe : lettre du P. Pélican au P. Carré (18 août 1635). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (52), 5–19. <https://doi.org/10.7202/1043878ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1982

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**Au début des Français
à la Guadeloupe**
Lettre du P. Pélican au P. Carré
(18 août 1635)

par
Michel CAMUS

Nous devons à M. Michel Camus la découverte aux manuscrits de la Bibliothèque nationale (fonds français n° 15466, f° 85-88 (1) et sa communication à la Société d'histoire de la Guadeloupe par M. G. Debien, d'une lettre du P. Pélican, supérieur des quatre premiers missionnaires dominicains arrivés à la Guadeloupe. Elle est du 18 août 1635 et adressée au P. J.-B. Carré, prieur du noviciat du faubourg Saint-Jacques à Paris. Ecrite un peu plus d'un mois après le débarquement des Français, sa date en est le premier intérêt. S'ajoute celui d'être le récit d'un témoin et de bien marquer un esprit.

La lettre du P. Pélican raconte le voyage des premiers religieux dominicains, qui allèrent établir la mission de la Guadeloupe, leur vie à bord et au cours de leurs deux premiers mois dans l'île. Cette chronologie était déjà connue par les récits des PP. Breton, Dupuis, Dutertre, et Chevillard, sommairement.

La Société d'histoire de la Guadeloupe remercie MM. Camus et Debien d'autoriser le *Bulletin* à publier cette lettre. Pour la situer dans son contexte, nous donnons ci-après un extrait des Relations du Père Breton, premier historien de la mission des Dominicains de la Guadeloupe, et une brève notice sur l'auteur de la lettre, le Père Pélican (*).

« *Après que Monsieur d'Esnambuc eut commencé à établir une résidence de François dans l'île de Saint-Christophle et qu'on eust veu qu'il pouvoit arriver quelque profit à la France par l'établissement de semblables colonies*

(1) Ce manuscrit est un recueil de mélanges provenant de la bibliothèque du couvent de Saint-Germain des Prés.

(*) Les notes ont été rédigées par M. Camus lui-même, M. Debien, le Dr Châtillon, M. l'abbé Bernard David, le P. Fabre, Dom Gazeau, de l'abbaye de Ligugé, et M. Hervieu.

il se fit de l'autorité du Roy une société de personnes signalées en dignité, mérites et richesses, qui feroit les frais nécessaires pour ce sujet (2).

Ces Messieurs donc après s'être chargés de la direction et maniemment de l'île de Saint-Christophle, résolurent de faire une autre colonie en celle de la Guadeloupe (3) et en donnèrent la commission à M. de L'Olive (4), lieutenant de M. d'Esnambuc à Saint-Christophle, gentilhomme courageux et à M. du Plessis, avocat d'un bon esprit et d'une humeur grandement douce (5), qu'ils chargèrent d'emmener avec [eux] des prebstres, de les entretenir avec leurs chappelles chacun en son cartier. Ayant laissé la liberté aux Seigneurs de la compagnie de leur en donner, M. le cardinal de Richelieu en demanda au R.P. Carré, prieur du noviciat général de Paris (6), lequel l'ayant proposé le soir mesme à ses religieux, les trouva tous disposés de porter la croix de Nostre Seigneur, de paroles et d'effect en des païs si éloignés. Après donc bien de la délibération, le R.P. Carré en destina quatre : le R.P. Pélican, docteur en Théologie, religieux du couvent de Chartres, le R.P. Nicolas Breschet de Saint-Dominique, du couvent de Troyes,

(2) Père Raymond BRETON, *Relations de l'île de la Guadeloupe*, Basse-Terre, tome I, 1978, p. 85.

(3) Grâce à une nouvelle compagnie à monopole qui fut la Compagnie des isles d'Amérique, constituée le 12 février 1635.

(4) Par contrat du 14 février 1635, la Compagnie des Iles d'Amérique donnait notamment à L'Olive et à Du Plessis le commandement pendant dix ans de l'une des trois îles de la Guadeloupe, la Martinique ou la Dominique (Archives nationales, fonds des colonies, F 2 A, article 13, p. 17). Charles Liénard, seigneur de l'Olive, né à Chinon vers 1600, devint, en 1631, lieutenant général de l'île de Saint-Christophe. Devenu, à la fin de 1635, seul gouverneur de la Guadeloupe, par suite du décès de Jean Du Plessis, il le resta jusqu'en 1640 et se retira *autant de force que de gré* à Saint-Christophe où il mourut quelques années plus tard (Du MOTÉY, *Guillaume d'Orange ou les origines des Antilles françaises*, Paris, 1908, passim). Il était encore vivant en 1645 et mort en 1647 (Archives nationales, fonds des colonies, F 2 A, article 13, p. 487, 497, 507, 511 et 513).

(5) Jean Du Plessis, seigneur d'Aussonville, originaire de Picardie, se rendit en novembre 1630 à Saint-Christophe comme lieutenant de la seconde compagnie de l'île (PHILIPPE BARREY, *Les origines de la colonisation française aux Antilles*, Le Havre, 1918, p. 184-185). Il mourut le 4 décembre 1635 (P. BRETON, *op. cit.*, p. 89).

(6) C'est par l'intermédiaire du président Fouquet que Richelieu présenta sa demande au P. Carré. Il s'agit ici de François Fouquet (1587-1640), conseiller au Parlement de Rennes en 1608, puis de Paris, en 1610, maître des requêtes en 1615. Richelieu le fit entrer au conseil de la marine. Il devint ensuite conseiller d'Etat en service ordinaire et l'un des principaux associés de la Compagnie des Iles d'Amérique. C'est le père du surintendant.

le R.P. Raymond Breton, du couvent de Beaulne et le R.P. Pierre Griffon de La Croix, du couvent de Rheims, qui tous avec plusieurs autres s'estoient retirés au noviciat pour y embrasser l'observance régulière. Le R.P. Pélican étoit le Supérieur et après luy en cas de mort ou d'absence, le P. Nicolas. Les Seigneurs de la Compagnie leur donnèrent quelque pièce d'argent pour se pourvoir d'ornements, livres et autres choses nécessaires pour le service divin. Mais tout premièrement on eust soin de faire approuver nostre dessein au Saint-Siège et obtenir des facultés et privilèges, ce qu'on obtint facilement (7) et on les reçeust avec joye de se voir appuyés du Saint-Siège en cette entreprise » (8).

*
**

Pierre Pélican, né à Blois le 7 juin 1592, avait pris l'habit dominicain en 1602 à 10 ans et fait profession en juillet 1607. Il étudia à Paris jusqu'en 1628 où il obtint le doctorat de théologie à la Sorbonne. Il semble ensuite être resté au noviciat général de Paris.

En 1635, le P. Carré le nomma supérieur du groupe des pères qu'il fit partir pour la mission de la Guadeloupe. Il y resta à peu près un an, non sans grandes difficultés et souffrances, dont celles de la chaleur, de la faim, de la misère et de la maladie. En 1636, ses confrères à bout, ainsi que L'Olive, le renvoyèrent en France pour demander du secours à la compagnie qui, sans ressources, ne leur avait rien fourni et n'avait pas fait construire le logement qu'elle s'était engagée à leur élever. Ils étaient à Paris à Pâques de 1636.

Il ne revint pas aux Antilles, il se retira en 1637 à son couvent de Chartres où il passa le reste de sa vie à préparer la publication des opuscules inédits de saint Thomas. Il y mourut le 26 décembre 1682 (9).

(7) Par le bref apostolique du 12 juillet 1635. Richelieu considéra ce texte comme une première concession du Saint-Siège à la France après un siècle et demi de monopole d'exploitation des Indes occidentales accordé en 1493 aux Espagnols par Alexandre VI (DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Paris, tome I, 1667, p. 74).

(8) Père Raymond BRETON, *Relations de l'île de la Guadeloupe*, Basse-Terre, tome I, 1978, p. 85.

(9) Résumé de la notice sur le P. Pélican de *La mission dominicaine des Antilles. Deuxième partie : les missionnaires. Répertoire alphabétique avec notes biographiques* du P. Cloud Mercier, T.O.P. p. 152-153, manuscrit de l'Institut historique des Frères Prêcheurs ; bibliothèque du couvent de Sainte-Sabine, à Rome (copie aux Archives de la Guadeloupe).

Coppie d'une lettre du Rd Père Pierre Pélican de l'Ordre des Frères prescheurs, docteur en théologie de la Faculté de Paris et Supérieur de la Mission des Indes Occidentales, envoyée au Rd Père Jean-Baptiste Carré, Prieur du Noviciat Général du mesme Ordre des Frères Prescheurs sis à Fauxbourg Saint-Germain lès Paris.

*Mon très honoré et Rd Père Prieur
très humble salut en notre Seigneur Jésus Christ
Laudetur Jesus et metuant eum omnes fines terrae (10)*

Ayant desja faist entendre à vostre Rce tout de qui estoit de nostre embarquement avant que nous partîmes de France (11), je luy raconterai maintenant par le menu tout ce qui s'est passé depuis le jour que nous levâmes l'ancre de la rade de Dieppe (12) jusques à présent.

De prim'abord je prieray très affectueusement Vostre Révérence de vouloir commander quelques particulieres actions de grâces à Vostre Sainte communauté pour les assistances et bénédictions extraordinaires dont la bonté de Dieu nous a comblés pendant le cours de nostre navigation. Elle a esté si heureuse que tous nos pilotes s'en estonnent et confessent que jamais ils n'en ont veu ny oüy de pareille car en cinq semaines et deux jours (13) nous avons faict cette grande traversée de

(10) Cette formule paraît due à l'auteur. Elle comprend deux parties distinctes soudées :

1^o *Laudetur Jesus* qui n'est pas une formule biblique, la liturgie emploie *Laudetur Jesus Christus*.

2^o *Metuant eum omnes fines terrae*, 2^e stique du verset 6 du psaume 66, *Confiteantur tibi populi Deus et metuant eum omnes fines terroe*, où il s'agit de Dieu (eum = Yahvé); peut-être utilisé pour le fils de Dieu, puisqu'il est Dieu. C'est une coutume religieuse que d'écrire une formule pieuse au début d'une lettre ou de la prononcer lors d'une rencontre.

(11) Cette lettre, datée de la veille ou du jour de l'embarquement, n'a pas été retrouvée. Elle devait préciser qu'ils avaient été généreusement reçus à Belmenil par « la dame du lieu », que le P. Nicolas y avait prêché, confessé et fait communier bien des passagers, puis qu'à Dieppe les PP. capucins les avaient accueillis fraternellement, et que le jour de l'Ascension ils avaient confessé et fait communier tous les passagers (P. Raymond BRETON, op. cit. I, 86).

(12) Les missionnaires s'étaient partagés entre les deux navires. Dans le plus grand, commandé par le capitaine Fel (ou Fels, ou même Foels, selon Breton) s'entassaient 400 personnes. Le second navire, capitaine David Michel, plus petit, emmenait 150 personnes. Au total de 5 à 600 engagés avaient été recrutés par L'Olive et Du Plessis en association avec des marchands de Dieppe, et ils avaient promis d'en faire partir 200 par an (DU TERTRE, I, p. 72, P.A. CHEVILLARD, *Les desseins de son Eminence de Richelieu pour l'Amérique*, Rennes, 1659, réimpression en 1973 par la Société d'histoire de la Guadeloupe, p. 23).

(13) La traversée à la voile en cinq semaines et deux jours et par temps idéal, était exceptionnelle.

mer de quinze cent lieues sans aucun orage ou tempeste qui nous ayt menacé de danger et avec un temps le plus agréable qu'on eut peu souhaiter. Tous tant que nous sommes en attribuons la cause aux ardantes et fréquentes prières de toute vostre sainte et religieuse communauté et de tant d'ames pieuses qui sont sous la conduite de vostre Révérence et des vostres, aussy vous en remercions nous très humblement et supplions de les faire continuer afin d'avoir les grâces nécessaires pour travailler fructueusement au dessein de nostre mission.

Estant donc partis de Dieppe un dimanche vingtiesme de May, le calme et la bonace (14) nous accueillirent depuis l'heure de midy iusqu'au mercredi suivant et ensuite continuellement les vens favorables, exceptez deux jours ou après avoir passé le Tropique nous eusmes encor quelque bonace, mais ce n'estoit qu'à reprise et sans retarder beaucoup le voyage, nous vismes alors ce que vous n'avez jamais veu qui est que le soleil en plain midy ne faisoit aucun ombre parce que nous l'avions pour lors verticalement sur nos testes.

Ainsy favorisés des vens nous aperçûmes terre un jour de dimanche feste de St Jean-Baptiste (15) et la saluames avec de grans cris ordinaires aux vaisseaux qui arrivent au port.

Le lendemain nous descendismes à la Martinique (16) mais il n'y eut que fort peu de gens qui mirent pied à terre n'estant pas pour ceste année le lieu de nostre résidence. Néanmoins (f° 85 v°) messieurs nos capitaines m'accordèrent que j'y arbrasse la Croix, prétendant d'y venir un jour la cultiver et faire porter des fruicts de la vie éternelle ès sauvages qui l'habitent.

Accompagné donc du R. Père Pierre de La Croix (17) et de quelques uns du vaisseau au nombre de treize ou quatorze nous allames à bord (18) et aussy tost nous remerciasmes Dieu

(14) L'absence de vent.

(15) Le 24 juin.

(16) Le débarquement ne comprenant qu'un petit groupe, s'opéra le lundi 25 juin non pas au « lieu nommé maintenant le Fort Saint-Pierre » comme l'écrit le P. Chevillard (p. 25 op. cit.) mais au Fonds Laillet (voir les pages 127-131 de la thèse de JACQUES PETITJEAN-ROGET, *La société d'habitation à la Martinique*, Paris, 1980, 2 volumes).

(17) Pierre Griffon, dit de La Croix, de la province dominicaine de Reims. Profès du couvent de Reims. Dès 1636 il sera renvoyé en France avec le P. Pélican par ses confrères les PP. Breton et Bruchet pour exposer au P. Carré la situation tragique de la mission et l'abandon où elle était laissée, malgré toutes les promesses. Il ne retourna pas aux îles. On le voit à Reims en 1643, prieur à Verdun en 1657, à Poitiers en 1663. Il mourut avant le 2 octobre 1685 (P. Cloud MERCIER, op. l.).

(18) Lapsus pour : à terre.

prosternez en terre sur la rive l'espace d'un Pater, d'un Ave et d'un Credo. Ensuite, estant relevez prenants l'estolle avec l'eau béniste d'une main et le crucifix de l'autre nous entonnâmes le Te Deum laudamus, lequel nous poursuivîmes jusques à l'arbre sur lequel nous désirions attacher la Croix. Là nous trouvâmes quelques sauvages et un de leurs capitaines en présence desquels et de leur consentement je montay à l'arbre et y attachay la Croix avec trois clous chantants l'hymne Salute Crux Sancta, etc... (19) avec les oraisons de Nostre Dame, de nostre glorieux père Sainct Dominique et de tous les Saincts et ensuite nous chantâmes l'Exaudiât (20) pour le Roy de mesmes les fleurs de lys avec son très auguste Nom dessous la Croix pour marque de sa conquête (21).

De là nous conférâmes longtemps avec les sauvages qui estoient au nombre de quatorze ou quinze, leurs femmes estant esloignés sans qu'aucune s'en osast approcher. On leur dit que nous chassions (sic) (22) les Maboyards (23) qui sont lutins et diables folets qui s'apparaissent à eux et quel ques foys les battent assez rudement. Ils en furent fort aise et demandèrent si nous estions bien expérimentés pour le faire. Leur ayant esté répondu qu'ouy, ils nous en tesmoignèrent beaucoup de joye et de contentement. Sur ce nous les priâmes de baiser le crucifix : ce qu'ils firent volontiers et mesme ce Capitaine dont nous avons parlé et appellé plusieurs pour baiser la Croix comme lui. Ceste action nous fit concevoir de grandes espérances de conversion de ces sauvages, nous persuadants que ceux qui seront destinés à Mission pour ceste Isle leur feront un jour adorer la Croix aussy bien de cœur que nous leur avons fait faire de bouche.

(19) Aucune hymne *Saluts* n'est signalée dans les répertoires. L'hymne en l'honneur de la croix, au 14 septembre, dans le bréviaire dominicain était autrefois (cf. édition Desclés, 1878, p. 903) : *Salve Crux sancta, salve, mundi gloria...*

(20) L'*Exaudiât* est le psaume 19, dont le dernier verset comporte l'invocation :

*Domine, salvum fac regem
et exaudi nos in die que invocavimus Te.*

Ce psaume est tout entier une prière pour le roi ; il commence par les mots :

Exaudiât te, Domine.

(21) Le P. CHEVILLARD, p. 25.

(22) Mot surchargé.

(23) Le premier contact avec les Caraïbes se révéla amical et les religieux les abordèrent d'emblée sous l'angle du missionnaire doté de pouvoirs sur les mauvais esprits désignés dans leur langue sous le nom de maboyard ou mapouya, selon le P. BRETON (*Relations de l'île de la Guadeloupe*, I, p. 80). C'est sur cet accueil favorable que les dominicains fondèrent leurs espoirs de conversion future.

Pendant que nous nous entretenions ainsy avec eux on apporta du vin qu'on leur présenta et, pour les attirer à nous par douceur on leur en fit boire à la santé les uns des autres. Ils nous promirent qu'ils reviendraient nous voir, mais je ne scay pas encore s'il faudra beaucoup s'y fier parce que symia semper symia (24) et ainsy nous prisms congé d'eux fort paisiblement.

Les ayants quictés (25) et remonsté au vaisseau nous tirames à la Guadeloupe, lieu de nostre résidence et y abordames le mercredy suivant après l'avoir tournoyée l'espace de vingt ou vingt cinq lieues pour trouver un lieu propre à mouiller l'ancre (26).

Nous ne mismes pas néantmoins pied à terre le jour mesme ains seulement le lendemain qui estoit jedy veille des Apotres Sainct Pierre et Sainct Paul (27) où nous commençames de sanctifier ceste isle y célébrants la messe (f° 85 v°) en actions de graces d'un voyage si heureux. Nous applicames trois messes l'une pour notre Roy très chétien et Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu notre fondateur, la seconde pour Monsieur le Président Fouquet et Messieurs de la Compagnie d'Amérique et la troisième pour vostre noviciat et tous les bienfaiteurs qui nous ont assisté de leur charité en nostre voyage.

Après nos dévotions nous nous considérames la beauté et la bonté de ceste isle et de prim'abord nous l'avons trouvée comme un Paradis terrestre quoy que néantmoins elle ne porte quasi rien de ce qui est en nostre France car nous n'y avons encores veu ni bled, ny vigne, ny arbre, ny animaux semblables à ceux de nos cartiers.

Il y a canne à sucre en assez grande abondance (28) un

(24) « Les singes sont toujours des singes ». Appréciation peu avantageuse sur le comportement des Caraïbes ou constatation de leur grande facilité d'imitation dont ils avaient donné la preuve en « singeant » de loin tous les gestes qu'ils voyaient faire aux nouveaux arrivants ? (P. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles*. I, p. 76. Le P. Breton n'en parle pas de la même façon, I, 1°, p. 138).

(25) Le P. Chevallard dit qu'ils restèrent deux jours à la Martinique. Le départ eut donc lieu le mardi 26 juin.

(26) On paraît d'abord avoir essayé d'aborder à la Dominique mais les vents contraires y firent renoncer (MATHIEU DU PUIS, *Relations de l'établissement d'une colonie française dans l'île de la Guadeloupe*. Caen, 1652, in-8°, p. 11, ouvrage réimprimé en 1972 par la Société d'histoire de la Guadeloupe).

(27) Le 28 juin, cf. P. BRETON, op. cit., p. 87, P. DU TERTRE, op. cit., p. 77 et P. BARBOTIN, in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 38, 4^e trimestre 1978, p. 31-36.

(28) Le problème de l'origine et de l'introduction de la canne à sucre

nombre très grand d'arbres fructiers tous différents en leurs espèces et dont les fruits de quelques uns surpassent en douceur et suavité les plus exquis de l'Europe, et notamment une espèce de pomme de pin qui porte sur la tige à guise de fleurs et couronnes impériales (29). Nous vismes quantité de petits oiseaux beaux à merveilles, lesquels en grosseur ne scauraient excéder le petit doigt de la main et dont la grandeur est proportionnée à cette grosseur (30). Entre les mouches qui volent par l'air en ce país il y en a qui sont aussy luisantes commes des estoiles et, n'estoit que la clarté du soleil faict eclypser de beaucoup la leur, elles feroient en l'air ce que les estoiles au ciel (31).

Si nous n'avons ny pain, ny vin en ce pays, oultre celui qu'on porte de France nous espérons néantmoins pouvoir garder aisément nos règles et constitutions pour ce qui est de nos jeunes et de l'abstinence perpétuelle de viande parce que l'on trouve icy des tortues de mer dont une seule suffit pour la nourriture de cent hommes et dont la chair excède en bonté celle des animaux de la terre. On les attrappe sur le bord de la mer pendant qu'elles y pondent leurs œufs qui sont en nombre parfoys cinq cents fort gros et nourissants. Ils ne diffèrent de ceux des poulles sinon en la coque laquelle ils ont fort tendre. On prend encore des porcs et vaches de mer (32) qui ont de

a fait l'objet d'une mise au point d'Henri Skehlé dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, dans son article portant le titre *quelques mises au point historiques relatives à l'introduction de végétaux économiques aux Antilles françaises* (n° 5-6, année 1966, p. 26-37). Il démontre que les premières boutures furent apportées, en 1493, lors de son second voyage, par Christophe Colomb, de l'île de la Grande Canarie à celle d'Haïti d'où la canne se répandit dans les autres Antilles. Les Caraïbes, au XVII^e siècle, avant l'arrivée des Français, cultivaient déjà la canne et Thomas Gage qui s'est arrêté en 1625 à la Guadeloupe indique qu'il s'y trouve de fort belles cannes à sucre.

(29) L'ananas originaire d'Amérique tropicale équatoriale, sans doute introduit aux Antilles par les Amérindiens (JACQUES FOURNET, *Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique*, Paris, 1978, p. 62).

(30) Le colibri (trois espèces à la Guadeloupe : le plus petit est le colibri huppé ou fou-fou), cf. PINCHON, *Faune des Antilles françaises - Les oiseaux*, Fort-de-France, 1963, p. 163 et suiv.

(31) Mouches luisantes de la famille des Elatérides (*Pyrophorus phosphorens*, Castelnau), BRETON, id. p. 38. Cette espèce est décrite dans l'ouvrage de FLEUTIAUX, LEGROS, LEPEAME et PAULIAN, *Coléoptères des Antilles*, Paris, 1947, p. 109-111, et dans celui de FLEUTIAUX, *Petite faune élémentaire des coléoptères de la Guadeloupe à l'usage des écoles de la colonie*, Basse-Terre, 1892, p. 45. Cet insecte est appelé communément *clin-dindin*, *labelle* ou, plus simplement, *bête à feu*.

(32) Des lamentins *grand poisson fort et gros qui a la tête comme une vache* (BRETON, T. I, p. 39). Ce mammifère marin portait le nom de

la chair, des os et du sanc semblables en goust, bonté et nourriture à ceux de la terre. Nous avons encore parfois des baleines et d'autres poissons d'une monstrueuse grandeur desquels on coupe et tranche pour manger en toutes sortes de façons. Surtout nous uzons plus ordinairement de certains lézards aussy gros que la jambe, lesquels sont fort sains et savoureux. Ils font aussy des œufs fort bons, un peu plus gros que ceux de pigeons qu'ils pondent sur la rive de la mer comme les tortues (32 bis).

Le cotton et le pétun croissent encore icy en abondance et plusieurs autres choses que je ne manqueray pas d'escrire à vostre Révérence (f° 86 v°) si tost que nous aurons pris plaisir de nous recognoitre.

Messieurs nos capitaines (33) ont pris chacun le lieu de leur habitation qui n'est pourtant esloigné l'une de l'autre que de la portée d'un mosquet. A celle de Monsieur l'Olive nous fismes une procession le jour de la Visitation de Nostre Dame (34) qui fut le quatrième de notre arrivée au mesme lieu. Il a fait dresser un fort qui est bien clos et environné (35) proche d'une rivière douce.

On nous menace d'une descente des Espagnols vers la fin du mois de septembre (36) et de quelques attaques des Sauvages, mais nous ne craignons ny les uns ny les autres, voire espérons gagner par douceur les naturels de ceste Isle sans beaucoup de difficultés, estants peu en nombre et assez bien néz pour des sauvages.

Nous fimes dresser dans ce fort le dimanche huistième de juillet une Croix d'un beau boys rouge et fort dur de la hauteur de quinze pieds, laquelle nous saluames et honorames d'une seconde procession...

Quant à nostre demeure nous sommes logés sur un petit fort qui est à la vue de la mer tout contre Monsieur L'Olive (37).

manattoui en caraïbe d'où son nom espagnol de *manatí* et son nom scientifique de *trichetus manatus* (PINCHON, *D'autres aspects de la nature aux Antilles*, Fort-de-France, 1971, p. 191).

(32 bis) L'ignane appelé communément *lézard* dont le nom scientifique est *iguana delicatissima* (PINCHON, op cit., 1971, p. 118).

(33) L'Olive et Du Plessis.

(34) Le 2 juillet.

(35) On l'appela le fort Saint-Pierre.

(36) La présence des Français à la Guadeloupe semble avoir été décelée par les Espagnols dès le début de 1636, lors du voyage de la flotte des Indes. Un navire espagnol qui s'était détaché de la flotte pour aller faire de l'eau à la Guadeloupe signale que « el enemigo la tenia poblada en 400 hombres y que avia alli urcas surtas » (Huguette et Pierre CHAUNU, *Séville et l'Atlantique*, Paris, 1956, in-12, T. 8, p. 294 et BRETON, I, p. 93).

(37) Au lendemain du débarquement les missionnaires s'étaient divi-

Il nous y a fait accomoder tout ce qui est nécessaire pour nostre logement mais d'autant qu'il espère transférer sa demeure plus haut à un lieu plus commode qui est esloigné de deux ou trois lieux de celuy où il est à cause d'une rivière d'eau douce où les barques peuvent entrer aisément. Il différera de nous bastir le couvent désirant nous avoir toujours à ses costés et proches de luy partout où il sera et ainsy nous a il (sic) promis que transférant sa résidence au lieu susdit il nous ferait bastir un petit monastère qui reviendrait à celuy qu'ont les Révérends Pères Capucins en l'Isle de Saint-Christophe où il a fallu faire un voyage (38) et à peine y avons-nous pu arriver estants sans cesse battus de vens contraires l'espace de quinze jours.

Les Révérends Pères Capucins nous ont receus avec une extrême charité dans leur couvent qui est basti sur la croupe d'une montagne où il faut plus de demy-heure (à bien marcher) pour y monter. Ils ont fait venir en leur jardins des raves, raveaux et febves blanches et des pois vers et communs.

Il y a dans ce pays quantité de grives et de rats lesquels empêchent que les grapes de raisins ne puissent venir à leur maturité car dès qu'elles sont un peu grosses et formées il les mangent et privent ainsy du fruit qu'on espéroit. Sans cette engence on pourrait avoir de très bons vins car en trois mois les Révérends Pères capucins ont veu les grappes pendentes aux seps des vignes que fraîchement ils avoient planté. On tient que les rats font tort à cette isle chaque année pour plus de trente mil escus.

C'est dans cette isle de St Christophe que j'ay commencé à m'accoutumé au pain nouveau de ces cartiers qu'ils appellent cassave. Il est formé de gaujres épais d'un tiers de doigt, rond, plat et large comme une plateine (39).

Vous scavez desja qu'il n'est pas (f° 86 v°) de froment, ny de seigle ains de racines lesquelles ayants esté pillées et seichées s'en font une masse qui passe icy pour du pain.

Le terroir de cette isle bien qu'il soit sablonneux est

sés : les PP. Pélican et Bruchet, dit de Saint-Dominique, avaient suivi L'Olive et avaient construit une petite chapelle : Notre-Dame du Rosaire. Les PP. Breton et Nicolas Griffon, dit de La Croix avaient logé près de Du Plessis et édifié un oratoire en l'honneur de Saint-Hyacinthe (BRETON, I, p. 88).

(38) Le Père Breton (op. cit., I, p. 87) indique que *les Gouverneurs avec le Père Supérieur et son compagnon allèrent à Saint-Christophe et y furent six semaines.*

(39) Ou platine, plaque de fer ou de terre cuite où l'on faisait cuire de la cassave ou des fruits. Cassave, galette de manioc qui tient lieu de pain (P. BRETON, p. 46).

néanmoins fertile puisque dans trois mois ou pour le plus tard en six, il vous rends les sements avec une moisson fort productive.

Le plus souhaitable allégement que nous ayons en ces quartiers c'est la bonté des eaux : elles sont si salutaires que jamais elles ne vous nuisent soit qu'on en boive es plus grandes ardeurs, sueurs et travaux extraordinaires. De plus elles sont si légères qu'elles s'esvacuent plus par transpiration qu'autrement ce qui est une providence de Dieu pour sans danger pouvoir rafraichir les poulmons, l'estomach voire toutes les parties du corps que les chaleurs excessives font incessamment suer autant à minuict qu'en France en plein midi le jour de St Jean-Baptiste.

Durant le séjour que j'ay faict en cette isle j'ay disposé les catholiques à recevoir la confrérie du St Rosaire et en ay laissé la direction aux Révérends Pères capucins avec la méthode nécessaire pour l'observance des statuts. Cependant j'ay distribué quelques douzaines de chappelets aux uns et aux autres et mesme aux Nègres et Nègresses de l'isle qui les ont receus avec une grande dévotion. Les Révérends Pères capucins ont desjà battizé un assez bon nombre et de plus encores ont converty quelques hérétiques (40).

Dieu nous fasse la grace d'avoir la mesme bénédiction qu'eux en nostre isle de Gardeloupe où estant de retour proche la feste de nostre père St Dominique (41) j'ay trouvé que les Révérends Pères Nicolas de Sct-Dominique (42) et le Révérend Père Remond Breton (43) avaient converty six hérétiques ce

(40) Sans doute des engagés. Le P. BRETON (I, 87) dit qu'au cours de 1635 les pères « en amenèrent » à la foi jusqu'au nombre de 50.

(41) Le 4 août.

(42) Le Père Nicolas Bruchet dit de Saint-Dominique (on trouve aussi Breschet et Brucher cf. BRETON, I, note p. 138). Profès du couvent de Troyes, à Paris au couvent de la rue Saint-Honoré en 1630 et en 1632, non encore prêtre, maître des novices en 1635 quand il partit pour les Antilles. Après quelques mois à la Guadeloupe il passa à Saint-Christophe où il se trouvait le 13 novembre 1637 remplaçant le P. Hyacinthe de Caen, capucin, absent. Le 26 janvier 1637 de retour à la Guadeloupe seul avec le P. Breton. A Saint-Christophe en octobre 1637. Au commencement de 1638 à la Guadeloupe d'où il rentra à la fin de cette année-là ou au début de 1638, malade. Décéda d'hydropisie à Paris en 1642.

(43) Le P. Raymond Breton né à Vitteaux (côte d'Or) le 3 septembre 1606, dut faire profession à Beaune en 1626. Ordonné prêtre à Avignon en 1631. Au noviciat de la rue Saint-Jacques à Paris, d'où il partit en 1635 avec le P. Pélican pour la mission de la Guadeloupe. Quand les PP. Pélican et Griffon rentrèrent en France et que le P. Bruchet fut passé à Saint-Christophe, le P. Breton resta le seul prêtre à la Guadeloupe. Il s'attacha particulièrement à la conversion des Caraïbes, et quand, en 1640, arrivèrent à la Guadeloupe 6 nouveaux missionnaires dominicains, il passa à la Dominique pour évangéliser les Caraïbes, mais il en fut rappelé par

qui m'a singulièrement rejouy, voyant si tost nos petits travaux porter fruit. La gloire en soit à Dieu.

Nous nous trouvons ici grandement cours et de calices et d'ornements et mille petites nécessitez (44) dont je vous envoie le roole afin que ceux qui viendront l'année suivante en soient bien garnis. Le principal est que vostre Révérence ne manque pas d'envoyer des ouvriers car il nous sera impossible de subvenir à ceux qui déjà sont icy et qui s'embarqueront les années suivantes à Dieppe. Ils doivent estre robustes et résolus à supporter un peu de chaleurs pendant les six mois que le soleil se pourmène sur nos testes. Il y faict si chaud que les sauvages y sont nuds comme la main et les françois avec la chemise et calleçons. Un peu d'accoustumance avec autant d'amour de Dieu nous rendront bientost ces chaleurs supportablés et à ceux que Vostre Révérence nous enverra (45).

Or afin qu'ils puissent adiouter ou diminuer à ce que nous avons faict dans le vaisseau pendant la navigation je luy raconteray ingénument toutes les particularités.

Bien que le capitaine du vaisseau ne fust pas catholique (46) et qu'à peine se pouvoit-on remuer ou entendre en iceluy à cause de la multitude de gens qui s'éstoient embarqués au nombre de trois cents soixante, néantmoins nous avons faict tous nos exercices le mieux qu'il a esté possible sans les discontineur (f° 87 v°).

Après un peu de sommeil que nous taschions de prendre au bruit et tintamare des continuels entretiens des passagers et des services des matelots, nous disions nos matines (47) et ensuite faisons notre oraison mentale comme au noviciat, excepté qu'après avoir passé le tropique où le soleil nous estoit

Poincy, gouverneur des îles qui craignait des assassinats et la guerre. Il y revint un an (1646-1647), supérieur de la mission de la Guadeloupe (1648); à la Dominique en 1649-1650. Revenu en France en 1653. A Abbeville en 1657. Peut-être revint-il aux îles en 1658. A Poitiers en 1663-1668. Affilié au couvent de Caen en 1675, il en fut sous-prieur le 7 mai 1676. Mort, sans doute à Caen le 8 janvier 1679. Il est l'auteur d'une grammaire caraïbe, d'un dictionnaire, d'un catéchisme en caraïbe (P. Cloud MERCIER, p. 46-48).

(44) Les Pères avaient reçu 400 livres de la Compagnie pour acheter à Dieppe ou à Rouen des ornements d'église.

(45) Il y a là un écho des souffrances causées par la grande chaleur chez les Pères qui conservent leur soutane de laine et toutes les observances strictes du noviciat : jeûne, abstinence, privation de boissons, exercices religieux de nuit et de jour.

(46) Assez souvent les missionnaires se plaignent de l'attitude des capitaines, en majorité huguenots (Breton, Du Tertre, Labat).

(47) Première partie de l'office à dire ou à chanter avant le jour.

vertical il nous l'a fallu diviser et transférer une partie en autre temps, les chaleurs ne pouvants nous permettre de continuer sans interruption toute l'heure accoustumée à la méditation.

Entre matines et l'oraison nous sonnions l'Angelus avec la clochette et le disions à haute voix afin que tous les catholiques nous imitassent et le dissent en leur particulier. L'oraison finie nous faisons dire les prières publiques lesquelles estoient ordinairement pour le matin les litanies du St Nom de Jésus, les Antiennes (48) de la Vierge : Sub tuum praesidium confugimus, de nostre Père St Dominique : Magne Pater Sancte Dominice (49), trois fois (50). Dne (51) Salve fac Regem avec les collectes (52) et celles du Roy.

Quelques temps après nous faisons la prédication quand les vents nous le permettaient. Si c'estoit un jour de Dimanche nous faisons l'eau bénitte, nous chantions l'Asperges (53) et l'évangile du jour, après lequel suivoit le propre (54) où nous recommandions très expressément nostre Roy très chrétien, Monseigneur l'Eminentissime Cardinal, duc, Monseigneur le Président Fouquet et Messieurs de la Compagnie et puis nous allions converser avec les autres, cathéchisant les uns, confirmand les autres et taschant d'instruire avec douceur et charité tous ceux qui estoient en nostre compagnie.

Après midy nous sonnions l'Angelus à la mesme façon que le matin et disions les six Pater, les six Gloria comme au noviciat pour gaigner ces rares indulgences que les St Pères nous ont données.

Bientost ensuite nous faisons l'examen de conscience et récitions le chapelet, ce qu'estant fait nous recommencions nos pratiques et conversations muctuelles pour gaigner les uns à Jésus-Christ et y affermir les autres.

Plusieurs foyz la sepmaine en ce temps-cy nous faisons

(48) L'antienne est le verset que l'on dit ou que l'on chante avant et après un psaume au cours de l'office. Ici, il s'agit d'antienne mariales, ces chants à la Vierge qui terminaient autrefois les différentes heures de l'office.

(49) Premiers mots de l'antienne « *Ad Magnificat* » pour les jours de l'octave de la fête de saint Dominique - 5 et 11 août.

(50) Doit concerner ce qui suit : *Domine, Salve fac regem.*

(51) Dne : contraction pour Domine. On trouve plus généralement Dñe.

(52) Prière dite par le prêtre en conclusion de celle de l'assemblée pour rassembler (collecter) toutes ses intentions.

(53) Chant qui accompagnait la bénédiction de l'eau avant la messe dominicale.

(54) Le propre, c'est-à-dire les textes particuliers au dimanche en question, par opposition au commun qu'on retrouve à toute messe.

dire le chapelet à haute voix par cœurs (55) dessus et entre deux tillacs. Sur les trois heures nous disions les vespres ; lesquelles nous chantions s'il était jour ou veille de feste. Pendant les octaves (56) de la Pentecote nous chantasmes avec grande solennité le Veni Creator sur les huict heures du matin et après iceluy je faisois la prédication. Sur le soir nous chantions les complies (57) et le salut. Après le souppé nous en faisons autant des litanies de Nostre Dame lesquelles estoient suivies des mesmes antiennes et collectes pour le Roy qui se disent le matin après celles du nom de Jésus. Je donnois ensuite la bénédiction et aspergeois le vaisseau de part et d'autre ce qu'estant fait on sonnoit pour la troisième foys l'Angelus et ainsi nous finissions la journée.

Oultre les prédications ordinaires et fréquentes en chaque semaine j'ay presché encores les octaves du Sainct Sacrement. Les trois Révérends Pères preschoient aussy sans interruption quand le vent le permettoit et avaient chacun dans leur prédication matière différente : l'un faisant sur les fins de l'homme, l'autre sur les sacrements et l'autre sur les commandements.

Ce qui nous a faict grandement peine durant nostre navigation c'est esté les blasphèmes qui jour et nuict retentissoient à nos oreilles. Nous avons faict au delà de nostre possible pour les faire cesser mais nous n'avons jamais peu en venir entièrement à bout.

Je ne vous parleray point de nostre disposition qui n'est pas des meilleures, mais il ne s'en faut point estonner puisque c'est la coustume de tous ceux qui n'ont jamais navigué d'estre un peu éprouvés de la mer.

Le Révérend Père de La Croix est allité d'une petite fièvre lente (58). Je crois que nous reprendrons tous nos forces si tost que nous aurons peu un peu séiourné avec repos à nostre petit habitation d'où de par tous les trois Révérends Pères Nicolas de Sainct Dominique, Raymond Breton et Pierre de La Croix nous prions incessamment pour Vostre Révérence que nous saluons très affectueusement comme aussy tous nos très

(55) Par chœurs, c'est à dire alternativement comme pour la psalmodie.

(56) Les semaines qui suivaient une grande fête.

(57) Les complies sont la dernière partie de l'office. Elles se disent à la fin du jour et constituent la prière du soir.

(58) La santé de trois des quatre premiers missionnaires fut très tôt compromise et nécessita leur retour. Leurs remplaçants ne furent pas mieux favorisés. Plusieurs moururent rapidement.

*chers pères et frères nous estant très affectueusement recomandez
à vos Saints sacrifices et prières et aux leurs.*

Je me signe et proteste pour tous quatre à jamais.

*Votre très humble, très affectionné et
très obéissant religieux en Jésus-Christ*

fr. Pierre Pélican

*Supérieur de la mission des Indes. Ord. Proed.
de la Guadeloupe.*

ce 18 Aoust 1635.

Conclusion

Cette lettre nous apporte d'abord des précisions sur la chronologie du voyage et sur l'action missionnaire des premiers dominicains à la Guadeloupe. La ferveur religieuse, leur élan sont remarquables. Mais le P. Pélican ne dit que ce qu'il veut bien dire.

On aura sans doute remarqué qu'il ne parle pas de Du Plessis. Il a fait cependant la traversée avec lui. Peut-être le connaît-il moins que L'Olive. C'est à côté de ce dernier qu'il a choisi d'établir son premier poste de missionnaire. A-t-il manifesté là une préférence ?

Aucun écho des difficultés qui durent s'élever avec le capitaine au cours de la traversée, ni de l'attitude des engagés dont beaucoup étaient protestants et qui ne durent pas tous être édifiés par les intenses dévotions des dominicains.

A cette date du 18 août les vivres avaient commencé à manquer. Ces nouveaux arrivés avaient dû être rationnés. Le P. Pélican était allé à Saint-Christophe chercher des provisions avec L'Olive et Du Plessis et ils n'avaient rien ramené. Pas un mot de ce début de disette. Il n'est question que des embarras provoqués par la grande chaleur. Il ose parler des souffrances des missionnaires mais à peine de leurs maladies. Encore n'en est-il question qu'avec précaution. C'est qu'il ne veut rien dire qui arrêterait les vocations de ses frères qui désirent partir pour les îles.

Michel CAMUS